



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Pommier / Poirier

N°01
22/01/2026



Animation filière
Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmdc.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Avec le soutien financier de



Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine

Zone Sud Charentes

Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

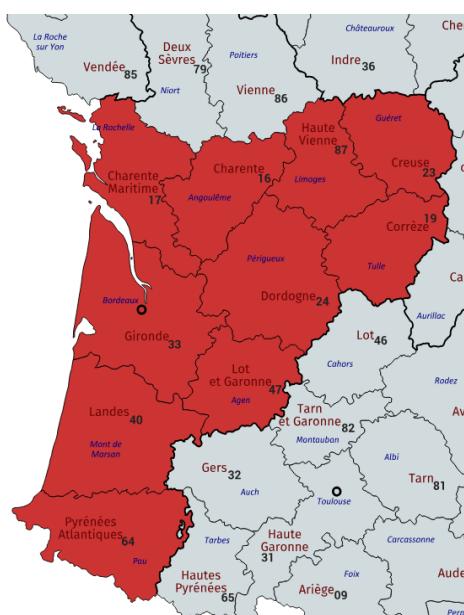
Poirier

- Psylle du poirier :** premières pontes observées en secteur Lot-et-Garonne.

Pommier Poirier

- Tavelure :** réduction de l'inoculum par broyage des feuilles.
- Taille et prophylaxie :** privilégier les mesures prophylactiques sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.

Carte des départements concernés par l'édition Pommier /Poirier Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine



Vous pouvez consulter les BSV bilan 2025 en cliquant sur ces liens :

[BSV Bilan Pommier Poirier Sud Nouvelle-Aquitaine 2025](#)

[BSV Bilan Pommier Poirier Limousin 2025](#)

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Le début de l'hiver météorologique 2025-2026 a été doux, en décembre la température moyenne mensuelle a été supérieure de 0.6 à 1.2°C à la moyenne de ces 20 dernières années. Un net refroidissement est intervenu à partir des deux derniers jours du mois. Les précipitations ont été inférieures à la moyenne (-7 à -43 mm selon les postes).

Durant les 7 premiers jours de janvier, les températures moyennes ont été nettement inférieures aux normales de saison (-5 à -9.5°C par rapport à la moyenne) et des températures minimales négatives comprises entre -2 et -8.5°C ont été enregistrées. A partir du 8 janvier, les températures sont reparties à la hausse et sont repassées au-dessus des normales. Côté précipitations, les conditions sont humides avec 54 à 94 mm enregistrés selon les postes entre le 3 et le 22 janvier.

Zone Limousin

Au cours de la première semaine de janvier, selon les stations, les températures minimales étaient de l'ordre de -2 à -10°C et les maximales de -1.8 à 6.6°C. Depuis le 8 janvier, les minimales sont comprises entre -5 et 9°C et les maximales entre 5 et 15°C. Selon les stations, 40 à 60 mm ont été enregistrés entre le 6 et le 22 janvier.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les prochains jours, un temps perturbé avec des températures conformes aux moyennes est annoncé.

	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29
Ste Livrade sur Lot (47)	 6° / 12° ◀ 20 km/h	 2° / 10° ▼ 20 km/h	 3° / 10° ▼ 20 km/h 50 km/h	 4° / 12° ▶ 20 km/h 45 km/h	 6° / 11° ▶ 20 km/h 45 km/h	 4° / 10° ▼ 15 km/h 45 km/h	 4° / 13° ▼ 30 km/h 60 km/h
Pompignac (33)	 6° / 11° ◀ 25 km/h 55 km/h	 4° / 11° ▲ 20 km/h	 5° / 10° ▼ 20 km/h 60 km/h	 4° / 11° ▼ 20 km/h	 7° / 11° ▼ 20 km/h 45 km/h	 4° / 9° ◀ 15 km/h 40 km/h	 5° / 12° ▼ 25 km/h 65 km/h
Bergerac (24)	 6° / 11° ◀ 20 km/h 50 km/h	 2° / 10° ▶ 20 km/h	 3° / 10° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 10° ▶ 25 km/h 45 km/h	 6° / 11° ▶ 20 km/h 45 km/h	 3° / 10° ▼ 15 km/h 45 km/h	 4° / 12° ▼ 25 km/h 60 km/h
Jonzac (17)	 7° / 9° ◀ 25 km/h 75 km/h	 4° / 10° ▲ 20 km/h 40 km/h	 5° / 10° ▼ 20 km/h 55 km/h	 4° / 11° ▶ 25 km/h 45 km/h	 6° / 13° ▼ 25 km/h 55 km/h	 4° / 10° ▼ 20 km/h	 5° / 12° ▼ 30 km/h 70 km/h
Orthez (64)	 4° / 15° ◀ 25 km/h 50 km/h	 4° / 12° ▶ 20 km/h	 3° / 11° ▶ 30 km/h 70 km/h	 7° / 14° ◀ 15 km/h	 7° / 15° ▼ 20 km/h 45 km/h	 4° / 12° ◀ 15 km/h 50 km/h	 6° / 13° ▼ 20 km/h 60 km/h
Voutezac (19)	 4° / 10° ▲ 20 km/h	 0° / 9° ▶ 10 km/h	 1° / 8° ▲ 15 km/h	 4° / 9° ▶ 20 km/h	 3° / 10° ▶ 20 km/h 40 km/h	 3° / 7° ▼ 15 km/h	 2° / 11° ◀ 20 km/h 50 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 4° / 9° ◀ 20 km/h 50 km/h	 1° / 8° ▶ 20 km/h	 2° / 8° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 8° ▶ 30 km/h 55 km/h	 3° / 10° ▲ 25 km/h 55 km/h	 2° / 7° ▶ 25 km/h 45 km/h	 2° / 10° ◀ 25 km/h 60 km/h
Méasnes (23)	 4° / 8° ◀ 25 km/h 55 km/h	 2° / 9° ▲ 20 km/h	 2° / 7° ▲ 25 km/h 50 km/h	 3° / 8° ▲ 30 km/h 50 km/h	 3° / 10° ◀ 30 km/h 55 km/h	 2° / 9° ▼ 20 km/h 45 km/h	 2° / 9° ◀ 30 km/h 60 km/h

Poirier

• Stades phénologiques

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant.

• Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Le psylle du poirier est l'un des ravageurs les plus préoccupants en verger de poiriers. Ses piqûres de nutrition perturbent la croissance du végétal et le miellat sécrété par les larves provoque l'installation de fumagine rendant les fruits impropres à la commercialisation. Il peut également être un vecteur du phytoplasme responsable de la maladie du *Pear decline* (Cf. paragraphe suivant).

Il hiverne à l'état d'adulte et reprend généralement son activité début janvier. A partir du moment où 40 à 50 % des femelles sont matures (maturation ovocytaire atteinte) et fécondées, les premières pontes sont possibles dès que la température atteint 10°C pendant deux jours consécutifs.

Situation sur le terrain

Zone Aquitaine : les suivis biologiques concernant le psylle sont réalisés sur 2 parcelles, la première est située en Gironde (Saint-Vincent-de-Paul) et la deuxième en Lot-et-Garonne (Clairac).

Les suivis de la maturité ovocytaire réalisés à partir d'individus prélevés par frappage dans les parcelles ont débuté mi-janvier. Les températures négatives de début janvier ont freiné l'activité du psylle. Le 14 janvier, 29 % des femelles étaient matures sur la parcelle du Lot-et-Garonne.

Les observations réalisées en ce début de semaine montrent une progression de la maturité des femelles de psylles (65 % de femelles matures sur la parcelle du Lot-et-Garonne et 43 % sur celle de Gironde) et **le début des pontes** (2 % de bourgeons avec présence d'œufs de psylle le 21 janvier sur la parcelle du Lot-et-Garonne).

Zone Limousin : les suivis biologiques réalisés en Corrèze en milieu de semaine dernière, montraient seulement 18 % de femelles matures.

Evaluation du risque

Les femelles sont matures en Gironde et Lot-et-Garonne et les premières pontes sont observées en Lot-et-Garonne. La période à risque de ponte débute en zone Aquitaine.

Les conditions humides annoncées pour les prochains jours devraient cependant limiter l'activité du psylle.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

 Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

Avec le soutien financier de



Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine
Pommier / Poirier - N°01 du 22 janvier 2026 - [Cliquer ici pour accéder au sommaire](#)

• Déperissement du poirier (*Pear decline*)

Le *Pear decline* est une maladie à phytoplasme qui provoque un déperissement plus ou moins brutal des arbres contaminés (production plus faible, fruits de petit calibre). Un des vecteurs de cette maladie est le **psylle du poirier**.

Les symptômes se manifestent à peu près deux mois après l'inoculation. Ils se caractérisent sur les feuilles par un rougissement prématué à la base de la pousse (juillet) avec parfois une déformation en cuillère (recourbée vers le bas), une taille réduite et un aspect clairsemé. Les feuilles chutent en commençant par l'extrémité des rameaux. Si la maladie se manifeste brutalement, le dessèchement est complet en août et les feuilles restent sur l'arbre. Les fruits sont petits, sans jus, très colorés, peu nombreux et n'arrivent pas à maturité. Les bourgeons évoluent mal et les fleurs coulent en phase grave de la maladie.



Rouissement du feuillage en présence de *Pear decline*

(Crédit Photo : photos.eppo.org)

Les risques de confusion sont nombreux car tout accident entravant l'alimentation hydrique et minérale des arbres induit des symptômes de ce type comme par exemple l'incompatibilité de greffe ou des dégâts racinaires (asphyxie).

Evaluation du risque

Le *Pear decline* est une maladie incurable, tout arbre atteint doit être éliminé. La prévention consiste à utiliser du matériel végétal certifié et à maîtriser l'agent vecteur de cette maladie, le psylle du poirier.

Consultez la fiche « [Maladies de déperissement](#) » du Guide de l'Observateur

Pommier

• Stades phénologiques

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00).

Pommier - Poirier

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Le champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections l'année suivante.

Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol.

Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » au niveau des troncs et dans les filets paragraphe.



Balayage et broyage des feuilles

(Crédit Photo : CDA 19)



Feuilles piégées dans le filet

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

Avec le soutien financier de



Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine
Pommier / Poirier – N°01 du 22 janvier 2026 – [Cliquez ici pour accéder au sommaire](#)

• Taille hivernale et prophylaxie

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les fruits momifiés ainsi que les rameaux qui les portent (des chancres ayant pu se former),
- les branches ou rameaux porteurs de champignons ligneux ou de chancres (Cf. paragraphe suivant),
- les rameaux oïdiés,

 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- les branches et arbres morts ou dépérisants qui peuvent abriter scolytes et xylébores (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébore sont plus profondes).

 Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur

C'est une période privilégiée pour repérer la présence de cochenilles dont les encroûtements peuvent être décapés mécaniquement (eau sous pression et/ou brossage des charpentières et des troncs atteints).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

• Chancres

La pression chancres est en augmentation ces dernières années.

Le chancre à Nectria ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) est à l'origine de dégâts parfois importants dans certaines parcelles où il provoque des mortalités de rameaux ou de charpentières. La maladie est particulièrement nuisible pour les jeunes arbres en formation. Il occasionne aussi très souvent des pourritures sur fruits (nécrose plus ou moins sèche au niveau de l'œil en verger, de couleur brune, elle peut évoluer en nécrose marron étendue).

Le champignon se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisants.



Chancre à nectria avec périthèces

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisants en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

 Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur

• Auxiliaires

A cette période de l'année on observe des araignées qui sont des prédateurs généralistes.

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène :**
[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :
Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

"Action de la stratégie écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité "

Avec le soutien financier de



Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine
Pommier / Poirier – N°01 du 22 janvier 2026 – [Cliquez ici pour accéder au sommaire](#)